

LE Messager Syndical

ORGANE MENSUEL

des Syndicats de Travailleurs Chrétiens Nantais

Administration et Rédaction : 11, Rue du Chapeau-Rouge, Nantes

**SYNDIQUÉS, QUI VOULEZ
LUTTER CONTRE LA VIE
CHÈRE, consultez le service
d'achats en commun au Siège
Social, 11, rue du Chapeau-
Rouge, tous les vendredis soir,
de 6 h. 1/2 à 8 heures.**

AVIS

Notre président général Lirnelta devant venir à Nantes faire deux conférences, le 8 mai, salle des Sociétés Savantes, rue de la Fosse ; le 9 mai, salle Jeanne-d'Arc, les syndiqués qui voudraient assister à l'une ou à l'autre de ces conférences, sont priés de demander au siège du Syndicat les cartes d'invitation qui leur seraient nécessaires.

Les syndiqués qui n'auraient pas acquitté leur cotisation pour l'année 1920, sont instamment priés de le faire dans le plus bref délai, à la Permanence, tous les vendredis soir, de 6 h. 1/2 à 8 heures.

Le Trésorier,
BABAU.

NAISSANCE

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de Jean-Louis-Joseph-Marie Doullin, né le 2 mars. 5^e enfant.

Nous offrons à notre ami Doullin nos bien cordiales félicitations et nous demandons à Dieu qu'il veuille bien bénir sa nombreuse famille.

MARIAGE

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de notre camarade Joseph Guéret avec Mlle Anne-Marie Averty.

Nous offrons aux nouveaux époux nos félicitations et nos vœux de bonheur et prospérité.

NÉCROLOGIE

Le vendredi 16 avril, Dieu rappelait à lui notre jeune camarade Perrigaud, de la classe 1920, il venait presque de rejoindre son régiment à Poitiers.

A son père et à sa mère, si dévoués tous les deux à notre Syndicat, nous offrons nos bien chrétiennes condoléances.

A notre camarade Rezeau, nous offrons également nos condoléances à l'occasion du décès de sa mère, dont l'inhumation a eu lieu le samedi 17 avril.

Etude Syndicale

(SUITE ET FIN)

Nous allons maintenant jeter un regard sur une méthode, dont on parle beaucoup, et que en général on connaît très peu, je veux dire l'organisation scientifique du travail imaginée par un ingénieur américain du nom de Taylor.

Une usine, où est appliquée le système Taylor est une usine où le machinisme est adapté pour la plus grande production, où les efforts et les mouvements de l'ouvrier

sont calculés et réglés, de telle sorte que toute perte de temps, tout gaspillage des matières, toute fatigue inutile de l'homme sont supprimés.

Le Taylorisme a pour but d'obtenir le maximum de production avec le minimum d'effort soit de la machine, soit de l'homme, dans le minimum de temps.

Le caractère spécial, je dirais même scientifique de cette méthode, est une garantie contre le surmenage des ouvriers, de telle sorte qu'un médecin est prévu pour définir et délimiter la dépense de force qu'on peut légitimement exiger du travailleur.

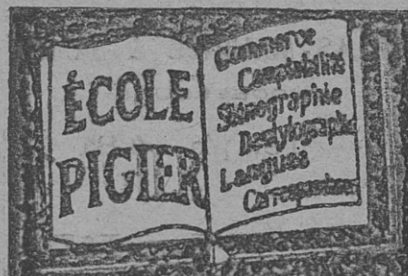
Le système repose sur des calculs de chronométrage.

Le chronométrage doit être un spécialiste qui, après des expériences faites sur un certain nombre d'ouvriers, détermine la tâche horaire ou journalière de chaque catégorie de travailleurs. Il doit posséder une forte formation scientifique, afin d'éviter toute erreur de calcul, la quantité de travail ne devant pas nuire à la qualité.

Cette opération de chronométrage inspirera toute confiance aux ouvriers si elle est contrôlée non seulement par le médecin expert mais aussi par un délégué ouvrier, qui pourra, je dirai même qui devra être un délégué syndical.

Durant un certain nombre d'années, ce système risque d'éliminer, comme incapables de s'adapter à un travail ainsi scientifiquement réglé, des ouvriers âgés ou naturellement maladroits. Mais appliqué dès l'apprentissage, il permettra aux jeunes gens de se classer selon leurs aptitudes réelles et de s'orienter vers la profession où ils auront le plus de chance de réussir. Pendant la période de transition, il conviendrait donc d'appliquer le système Taylor avec prudence et tact, de manière à ménager les situations acquises et les susceptibilités légitimes.

Il appartiendra à la Commission mixte



TRAVAUX DE COMPTABILITÉ

7 Grands Prix

ÉCOLE PIGIER

39 Médailles d'Or

1^{re} Ecole Pratique de Commerce fondée en France en 1850 — Maison Principale : 19, Boul. Poissonnière, PARIS

Succursales

De NANTES, Rue Crébillon, 6 et 8 — Téléphone 2.14.
De SAINT-NAZAIRE, Rue Amiral-Courbet.
De LORIENT, Rue du Petit-Port, 55.

Enseignement Rapide et Individuel — Commerce — Comptabilité — Sténo-Dactylo — Langues, etc.

HOMMES, JEUNES GENS
Inscription à toutes époques
de l'Année.

M. BRILLET
Expert-Comptable
Directeur-Concessionnaire

DAMES, JEUNES FILLES
Entrées et Salles spéciales
Professeurs Dames

Placement gratuit des Elèves par les soins de l'Association Amicale des Anciens Elèves

de fixer, dans le contrat collectif, les conditions d'application de la nouvelle méthode de travail et d'indiquer les compensations qui devraient être accordées aux employés éliminés.

Avec ce système Taylor on intensifie la production et alors allons-nous arriver, par cette cause de surproduction, à un chômage, ce qui serait défectueux.

La surproduction n'est pas à craindre pour de longues années, puisque, par suite de la guerre le monde entier manque de tout.

Et encore la capacité d'absorption d'un pays civilisé est presque infinie : les bas prix amenés par une production abondante favoriseront une consommation de plus en plus large. Il y aurait peut-être surproduction si, tout d'un coup, toutes les industries mettaient en pratique le taylorisme intégral ; mais les choses ne peuvent se passer ainsi ; la méthode ne peut être introduite que lentement : donc aucune perturbation n'est à craindre.

Pour les mêmes raisons, le chômage non plus n'est pas à craindre. L'introduction du machinisme fit jadis redouter le chômage ; il augmenta, au contraire, démesurément, la demande de main-d'œuvre. Il en sera de même du taylorisme : si la production s'accroît, des besoins nouveaux se feront jour, qui réclameront des travailleurs ; l'histoire économique est là pour le démontrer.

Les avantages, pour le travailleur, réalisés par le système Taylor peuvent être immenses :

1° Il favorise la hausse des salaires : la production étant augmentée, le patron gagnant davantage, les salaires doivent monter nécessairement avec le profit.

2° Il diminue le coût de la vie : plus il y a de marchandises sur le marché, plus leur prix baisse. Comme consommateurs, les travailleurs reçoivent, d'une manière détournée, une autre part des bénéfices réalisés par la méthode Taylor. En effet, s'ils achètent tout moins cher, grâce à l'abondance des marchandises, ils peuvent accroître leurs économies, ou se procurer, très légitimement, des satisfactions plus larges.

3° Il permet de réduire les heures de travail : si l'usine produit, par exemple, en huit heures autant qu'elle produisait en dix heures, on peut réduire la journée et maintenir cependant une forte production.

4° Il donne aux travailleurs des loisirs plus étendus, facilite la vie familiale, sociale et religieuse, l'éducation technique, la culture de l'esprit.

Ce régime est aussi une garantie d'union et de concorde entre employeurs et employés.

De fait, la nouveauté vraiment originale du système Taylor ne consiste pas dans un appel à la science ; c'était depuis près de cent ans la caractéristique de la révolution industrielle qui a inauguré l'âge de la machine. Ce qui caractérise le système,

c'est d'avoir poussé cette application des données scientifiques jusqu'aux détails de production, en apparence, les plus infimes, et cela pour cette raison que ces détails ne sont infimes qu'en apparence, et qu'en réalité ils constituent les éléments capitaux de la production.

A côté d'applications discutables, il enferme donc un esprit, esprit d'organisation minutieuse, méthodique, rationnelle, esprit perpétuellement attentif à supprimer tout gaspillage, tout effort improductif, toute dispersion si minime qu'elle soit, afin de porter le rendement au maximum.

C'est cet esprit surtout qui importe. A condition qu'il sache se réaliser avec tact, gardant bien nette la distinction entre l'homme et la machine, entre l'outil et la main qui s'en sert, réglant les mouvements du corps, *mais sans oublier les exigences de l'âme*, il aidera puissamment à résoudre le redoutable problème d'après-guerre que posent, d'une part, l'urgence d'une production intensive, et, d'autre part, la rareté et le haut prix de la main-d'œuvre.

Examinons maintenant, une arme mise à la disposition du travailleur, et qui, dans bien des cas, d'un maniement très difficile, est souvent une arme à double tranchant, blessant davantage celui qui s'en sert que celui contre qui elle est dirigée. Je veux parler de la grève, oui, qu'est-ce que c'est que la grève ?

C'est une interruption concertée du travail, qui a pour but de peser sur la volonté du patron et de l'obliger à consentir certaines améliorations dans les conditions de travail.

Lorsque des contrats de travail ont été établis : le respect de ces contrats restent, malgré tout, la règle fondamentale des rapports entre les hommes, faire grève, ce serait donc, en réalité, recourir à la force.

Toutefois, lorsqu'elle est déclarée dans certaines conditions, pour un motif raisonnable et suffisant, la grève n'est que l'exercice d'une juste liberté fondée sur le droit naturel de légitime défense.

Faire grève, c'est recourir à la force, ai-je dit ; mais la force ne doit se mettre qu'au service du droit. Pour que la grève soit en quelque sorte permise il faut : 1° un motif légitime, s'il s'agit d'obliger le patron à réparer une injustice, par exemple à payer un juste salaire, ou bien, quand l'industrie est particulièrement florissante, à donner une augmentation de salaire jugée raisonnable.

2° Que le motif légitime soit proportionné aux sacrifices et misères que la grève entraînera : se mettre en grève pour une vétillerie, un passe-droit sans importance, serait pure folie.

3° Que la grève ait des chances sérieuses d'aboutir : demander une augmentation de salaire quand les conditions économiques de l'industrie sont défavorables, quand les affaires vont mal, c'est moralement demander l'impossible.

4° Il faut avant de cesser le travail,

épuiser tous les moyens de conciliation : la grève ressemble à la guerre ; on ne doit donc la déclarer qu'à la dernière extrémité, *quand toutes les tentatives d'accords ont échoué*.

Et si la grève est décrétée, la violence n'est pas permise, ni contre les personnes, ni contre les choses. Il ne peut jamais être permis de faire le mal, même pour procurer le bien.

Le bris des machines, le sabotage du matériel ou des marchandises peuvent constituer une injustice grave ; et d'ailleurs ces actes de sauvagerie ne portent pas seulement préjudice aux patrons : ils paralysent et ruinent l'industrie qui fait vivre les travailleurs. Tout le monde s'en ressentira parce que la production étant diminuée, les marchandises seront plus rares et coûteront plus cher. La violence est incapable de créer quoique ce soit : elle ne fait que détruire. Les révolutionnaires qui comptent sur elle pour instaurer la société nouvelle de leurs rêves, n'aboutiraient qu'à replonger l'humanité dans la barbarie.

Et alors comme conclusion que faut-il penser des grèves ?

D'abord il faut bien se pénétrer de cette pensée que le recours à la grève n'est pas un de ces droits absolus que les travailleurs possèdent en toute hypothèse.

Comme tout exercice du droit de légitime défense, c'est une concession, légitimée par les circonstances anormales du monde économique actuel, où aucune institution n'existe qui puisse juger et apaiser les conflits du travail. Que la profession s'organise, sur ce point, et le droit de grève cessera.

En attendant, malgré les avantages relatifs qu'elles procurent, il faut les regarder, en règle générale, comme un fléau que tous, patrons et ouvriers, doivent, pour leur part, s'efforcer de prévenir. Elles provoquent de longs chômages : certaines grèves ont duré des mois ; elles causent de grandes privations aux familles des travailleurs ; elles arrêtent la production, paralysent les affaires et, en définitive, appauvrissent tout le monde, le patron, les ouvriers, le pays lui-même. Elles sont une des causes principales de la vie chère. Par-dessus tout, elles amassent des colères, des haines sociales, d'où naissent parfois des conflits sanglants.

Seule une production intense, en enrichissant le pays, permettra d'améliorer le sort des travailleurs. Mais pour que la production soit intense, *il faut que la concorde règne entre patrons et ouvriers ; il faut qu'à la lutte des classes succède la collaboration des classes*. Il faut, par conséquent, que, au lieu de recourir à la grève pour trancher les conflits du travail, on fasse appel au tribunal professionnel, établi d'un commun accord, c'est-à-dire à la Commission mixte ou aux arbitres désignés par elle.

E. FARGIER.

Maison LEGLAS=MAURICE

LEGLAS-MAURICE & JAMIN

SUCCESSIONS

Téléph. 4.81 — 9 & 11, Rue de Briord, NANTES — Téléph. 4.81

MEUBLES DE LUXE — MEUBLES A BON MARCHÉ — Rideaux — Literie — Tapis

Manufacture au Mont-Goguet

SECTION DES DAMES

MARIAGE

Le samedi 10 avril, a eu lieu, à Saint-Similien, la bénédiction nuptiale de Mlle Ursule Kervel avec M. Charles Chevalier.

Nous offrons nos bien sincères félicitations aux jeunes époux.

Socialisme et Evangile

2^e ARTICLE

Le problème social de l'inégalité des conditions et les solutions socialistes

Socialisme, ce nom désigne surtout un ensemble de systèmes visant à la refonte de la société (disons : à sa ruine), d'après quelques idées dominantes et fausses, tirées en partie de Rousseau. Voici ces idées :

1^o Il n'y a pas de péché originel et l'homme naît naturellement bon.

2^o Le bonheur final doit être placé sur terre ; d'où résulte le droit de tous au bonheur terrestre, ce qui entraîne nécessairement le communisme.

3^o La société a un caractère tout humain et n'a rien à voir avec l'autorité de Dieu ; faite de main d'homme, elle peut se défaire de même ; le christianisme dit : « Tout pouvoir émane de Dieu ». Le naturalisme révolutionnaire dit : « Tout pouvoir émane de la nation ».

C'est donc l'absence de tout élément surnaturel et de toute influence divine sur la constitution et le gouvernement de la société.

Quand elle est logique, cette conception de la société s'appelle l'Internationale, la Commune, les nouvelles couches sociales, etc... Elle prétend, non pas détruire l'antagonisme entre les classes, mais supprimer l'inégalité ; au fond elle ne veut que la déplacer ; elle ne peut faire que cela, du reste ; elle s'organise pour réaliser la « liquidation sociale », c'est-à-dire l'expropriation de tous les riches, et cela par la force ; d'où résulte à ses yeux la nécessité de mettre le gouvernement aux mains des prolétaires. L'Etat alors imposera un partage, fort inégal encore, mais enfin un véritable partage. Selon les plus modérés, il ne permettra aux uns la jouissance de leurs biens qu'en prélevant une taxe réglée en faveur des autres ; c'est du communisme incomplet ; mais c'est déjà la destruction de la propriété dans son principe.

Le bon sens populaire a parlé par la bouche de ce paysan qui a dit : « Le socialisme est absurde. Il faudra toujours des gens pour nourrir les autres ; il faudra toujours travailler ; si tout le monde était riche, personne ne voudrait plus travailler

et tout le monde « crèverait » de faim et courrait en haillons ; ils veulent la révolution ; mais qu'est-ce que ça amènera ? Ces riches et des pauvres toujours ! »

Le socialisme, s'il veut être logique, nous ramène de force à l'esclavage antique ; celui-ci est inévitable de fait sans les mœurs chrétiennes. Pour que la société vive, il faut inégalité de fortune, de rang, de fonctions. L'Etat employant et payant tout le monde, c'est l'esclavage universel. Le problème est de maintenir dans la paix cette inégalité onéreuse au grand nombre. Pour cela, deux moyens :

1^o L'esclavage réel ou masqué, la caste qui fixe l'inégalité par la contrainte et parque en dehors de l'humanité une part de l'humanité ;

2^o Le christianisme qui rend l'inégalité tolérable et paisible par la charité et la résignation, montrant à chacun sa vocation et sa condition, comme la voie providentielle du bonheur ; charité, chez le riche, résignation, chez le pauvre et effort légitime et mutuel pour améliorer les conditions de vie. C'est toute la question sociale résolue.

L'esclavage est le terme fatal de la logique païenne. Par exemple, Aristote, le plus grand des philosophes de l'antiquité, dit : « Nombre d'hommes sont faits pour les rudes labeurs, et doués en conséquence. Incapables de conduire et de se conduire, ils sont la propriété de l'élite intelligente qui sera pour eux, ce que l'âme est pour le corps ». Ailleurs, il n'admet pas que les esclaves aient une âme semblable à celle des hommes libres, etc... La logique révolutionnaire arrive aussi à l'esclavage. Rousseau commence par déclarer l'esclavage inique (et cela, pour de fort mauvaises raisons), puis il confesse qu'il est indispensable à la parfaite liberté politique ; en effet, dit-il, « elle n'existe que si le peuple fait lui-même ses affaires et passe ainsi tout son temps à se gouverner. Qui labourera pendant ce temps ? Des esclaves ». Rousseau le conclut forcément, et il esquive la contradiction par une gambade déclamatoire.

En définitive, il n'y a qu'à laisser faire l'Eglise, et l'esclavage disparaîtra dans la réalité des mœurs. Laissez faire la révolution et l'esclavage sera partout. Quand l'homme ne dépend plus de Dieu, il dépend de l'homme. L'homme sans Dieu est bientôt sans famille.

Comme exemple actuel, nous avons l'expérience russe du socialisme intégral et logique :

EXPERIENCE RUSSE

du « SOCIALISME INTEGRAL »

Lénine, un des libérateurs ! des ouvriers russes, définit le programme qui leur assurera le bonheur complet. C'est la « militarisation du travail ». Trotsky, son cama-

rade, fait connaître par radio, que la paix faite et l'armée rouge démobilisée pour la guerre, elle restera mobilisée pour le travail. Les nouveaux « officiers », ceux de « l'industrie », imposeront à chacun sa tâche, sans s'inquiéter des compétences, ni de la personnalité de chacun : « Les demandes de main-d'œuvre passeront par les divers organes économiques et seront transmises au bureau central de la mobilisation du travail ».

Selon l'expression de l'Echo de la Loire, c'est le « Retour à l'esclavage antique ». C'est même pire, car, ajoute ce journal « cette extraordinaire 3^e Internationale, qui devait détruire le despotisme, le militarisme, aboutit au plus effroyable monument d'oppression que le monde ait connu depuis la servitude des Hébreux en Egypte. Même dans la Rome antique on n'a jamais connu rien de semblable ; car à côté des esclaves, il y avait des hommes libres ; dans la 3^e Internationale, il n'y a que des esclaves travaillant sous la pression des baïonnettes, pour un moloch insatiable, l'Etat socialiste ».

Les camarades Lénine et Trotsky « se sont vus très vite débordés par les Conseils d'ouvriers » qu'ils avaient imaginés ; ils les ont supprimés parce que, dit leur proclamation « les Conseils des ouvriers, formés pour assurer l'ordre dans les usines, y ont causé de graves préjudices, en détériorant complètement le matériel ; dans ces conditions, nous sommes obligés de supprimer les Conseils des ouvriers ».

On a forcé les travailleurs à reprendre la journée de 12 heures et la semaine de 7 jours et les usines sont surveillées par des soldats. Quel beau résultat !

Si ce n'est pas l'esclavage et le pire des esclavages !...

A l'extrême opposé, se trouve la solution évangélique, appliquant entre le riche et le pauvre, entre le patron et l'employé la formule que notre organisation syndicale a si bien exprimée :

« Aimez-vous, aidez-vous ».

(A suivre.)

J. H.

LA VIE SYNDICALE

Sous ce titre général, nous publierons désormais chaque mois ce qui a trait à notre vie syndicale. Nous dirons à nos syndiqués nos démarches, nos travaux, nos progrès, nos améliorations. Qu'aucun des membres de notre Section ne soit à l'écart de ce qui nous intéresse toutes. Et que cette connaissance nous fasse mettre en pratique la belle devise de notre Syndicat catholique : « Aimons-nous, aidons-nous ».

Visitez à Nantes, les GRANDS MAGASINS

DECRÉ FRÈRES

Les Plus Vastes Galeries de l'Ouest

ORGANISATION INTERIEURE DU SYNDICAT

Le dimanche 22 février, répondant à un appel lancé par le « *Message Syndical* », le Syndicat Catholique des Employées se réunissait dans une des salles du Chapeau-Rouge pour écouter une causerie de M. Fargier. Le très dévoué président de la Section hommes, entrant de suite dans le vif de son sujet, nous dit :

Lorsqu'encore au front, j'ai appris par notre regretté ami, M. Godin, la formation de votre Section syndicale, je me suis sincèrement réjoui, et depuis ce jour, c'est-à-dire, depuis dix-sept mois, j'ai vu grandir et se développer ce groupement si intéressant.

En venant ce matin ici, mon but est de vous aider à établir une organisation intérieure qui, deviendra une force pour le bien général.

D'abord, je vous rappellerai brièvement la formation du Bureau :

- 1 présidente : Mlle Elisabeth Goupille ;
- 2 vice-présidentes : Mlles Roy et Valentine Cizeau ;
- 1 secrétaire : Mlle Marynia Skoczynska ;
- 1 secrétaire-adjointe : Mlle Etienne Chapron ;
- 1 trésorière : Mademoiselle Aubry ;
- 2 trésorières-adjointes : Mlles Maxime Dupont et Madame Luzet ;
- 1 archiviste-bibliothécaire : Mlle Goujeon ;
- 3 conseillères : Mlles Nicole, Martin et Guifton.

Les attributions de chacun des membres sont désignées par leur dénomination même. Mais outre ce Bureau, ainsi constitué, il vous faut former des Commissions syndicales pour assurer le bon fonctionnement de votre Syndicat, son plein rendement. En effet, la tâche d'un syndicat est vaste. Il peut, et doit porter son action sur tant de points. Et ce sont ces buts bien déterminés, les membres des Commissions bien instruits de leurs attributions et les remplissant avec conscience et dévouement qui constitueront cette armature forte et indispensable.

Chaque Commission est ainsi formée :

Une présidente, une vice-présidente, une secrétaire ; elle peut s'adjoindre d'autres membres, si cela est nécessaire à son fonctionnement. Elle doit avoir un registre sur lequel elle consigne chacune de ses réunions.

Sa présidente doit être prise dans le Bureau, ses autres membres dans le Syndicat. La présidente ou une des vice-présidentes, doivent assister à chaque réunion.

Les Commissions sont :

1° Le Recrutement : faire connaître le Syndicat dans tous les milieux, afin d'amener de nouveaux membres ;

2° Le Placement : s'occuper activement à savoir les places à prendre, afin d'y envoyer les syndiquées du Groupement ;

3° Les Cours professionnels : veiller à ce qu'ils répondent à leur objet, à y amener le plus d'élèves possible ;

4° Coopération : s'occuper d'augmenter les remises accordées aux syndiquées et autres manières de les assister ;

5° Secours mutuel : visiter les malades, les soulager de son mieux, et créer une Société de Secours mutuels ;

6° Hygiène : surveiller l'hygiène dans les maisons où travaillent et habitent les syndiquées, s'occuper pour l'été de maisons de famille à la campagne ou au bord de la mer ;

7° Etude : veiller à élever l'esprit des syndiquées vers les questions religieuses et sociales. Préparer des réunions-conférences ;

8° Journal : s'occuper des articles à faire insérer ;

9° Bibliothèque ;

10° Fêtes.

Après cette énumération à laquelle se sont joints d'utiles conseils, la séance est levée, et rendez-vous est pris par le Bureau pour le mercredi 25 février, à Talensac, en vue de la constitution de ces Commissions.

Réunion du Bureau mercredi soir 28 février, pour la constitution des Commissions.

Dix Commissions ayant été décidées, il est procédé à l'élection des présidentes, choisies toutes parmi les membres du Bureau, conformément aux statuts.

Nominations faites le mercredi 25 février, à terminer :

1° Recrutement : présidente, Mlle Goupille ;

2° Placement : présidente, Mlle Nicole ;

3° Cours professionnels : présidente, Mlle Dupont ;

4° Coopération : présidente, Mlle Chiron ;

5° Secours mutuel : présidente, Mlle Martin ;

6° Hygiène : présidente, Mlle Léa Roy ;

7° Etude : présidente, Mlle Berthe Goupille ;

8° Journal : Mlle Marynia Skoczynska ;

9° Bibliothèque : Mlle Goujeon ;

10° Fêtes : Mlle Cizeau.

LA SECRETAIRE.

(A suivre).

AVIS IMPORTANT

Nous prions les syndiquées qui n'auraient pas encore leur carte (carte verte) et leur carnet syndical, de les réclamer à la Permanence. Ces cartes leur sont indispensables pour obtenir l'escompte dans les magasins.

On demande de bonnes ouvrières lingères, s'adresser à la Permanence, 18, rue Talensac, aux heures précitées.

Réunion Syndicale

Dimanche 21 mars, notre présidente nous réunit pour nous expliquer notre grande organisation syndicale en France et nous entretenir du Congrès du Mans.

Le manque de place nous empêche de donner le compte rendu de cette charmante réunion. Cependant, rappelons que nous avons été invitées en termes très pressants, à nous faire inscrire sur les listes de vote pour le Conseil des Prud'hommes. C'est un devoir auquel nulle syndiquée remplissant les conditions ne doit se soustraire.

Il suffit de se procurer, chez le commissaire de son canton, un certificat constatant que l'on remplit les conditions requises ; c'est-à-dire, être âgée de 25 ans et avoir été employée pendant au moins 3 ans, et porter ce certificat à la Mairie.

Mlle Martin, en l'absence de Mlle Cizeau, présidente de la Commission des fêtes, annonça notre kermesse pour le mois de juin et demanda des bonnes volontés pour broder un dessus de lit qui sera mis en loterie et faire des petits bibelots pour garnir les comptoirs.

Des feuilles de propagande ont été données pour être distribuées par toute la ville de Nantes. Les syndiquées qui désiraient de ces tracts, voudront bien se les procurer à la Permanence.

A la fin de cette séance, il a été formulé un vœu qui a été adopté à l'unanimité : C'est que les réunions syndicales seraient plus fréquentes, au moins tous les deux mois, afin que toutes les syndiquées soient au courant des études et projets du Bureau.

La Secrétaire par intérim.

Le Gérant : E. FARGIER.

NANTES. — Imprimerie PIGREE et C^o,
37, rue Saint-Clément.

COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES
15, rue du Calvaire

TOUS LES TISSUS

NANTES
15, rue du Calvaire

La plus importante organisation spécialisée dans le TISSU

MAISONS DE VENTE DANS LES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE

Pour tous vos Achats

Adressez-vous

A LA PREMIERE MAISON

EN TISSUS & CONFECTIONS

Georges GANUCHAUD & Fils

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix. — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES. — Téléphone 4.31

Les plus grands Assortiments — Le meilleur Marché